

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04 octobre 2017  
AUTOMOBILE CLUB DAUPHINOIS - 107, rue des Alliés - 38100 GRENOBLE**

L'an 2017, le 04 octobre à 18 heures 30,

Les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation adressée par le bureau de l'ACD par lettre simple et mail, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Election du Président de séance.
- 2) Election du Secrétaire de séance.
- 3) Rapport moral du Président, présence de notre expert comptable. Vote.
- 4) Rapport financier et prévision du budget 2017 par le Trésorier. Vote.
- 5) Confirmation de la liste actuelle des Administrateurs
- 6) Appel à candidature et élection. Renouvellement des administrateurs ou suppléants sortants.
- 7) Questions diverses.

Une feuille de présence mentionnant les noms, prénoms et adresse des adhérents a été émargée par chacun d'eux lors de l'entrée en séance, tant en leur nom personnel, que le cas échéant, à titre de mandataire.

L'Assemblée Générale procède à la composition du bureau :

*Première résolution :*

Election du Président de séance.

M. Christian SIMONETTI est élu Président de séance et ce à l'unanimité des Présents/Représentés, qui par la suite de son élection, certifiera après vérification, la feuille de présence.

*Deuxième résolution :*

Election du Secrétaire de séance.

Madame Valérie JORQUERA est élue Secrétaire de séance et ce à l'unanimité des Présents/représentés.

Après avoir procédé à un vote nominatif, l'Assemblée Générale approuve la constitution du bureau comme indiquée ci-dessus.

Après ouverture de la séance à 18 heures 30, le Président, après avoir vérifié les pouvoirs et signé la feuille de présence, remercie les adhérents Présents/Représentés.

Les adhérents Présents/Représentés ont à leur disposition sur le bureau :

- Les statuts,
- La feuille de présence,
- La justification de la convocation régulière à L'Assemblée Générale,
- Les pouvoirs,

1/3

*Troisième résolution :*

M. Robert BONNIOT présente l'état actuel de la trésorerie. M. Michel BANCELIN développe le bilan financier 2016 (consultable dans les bureaux de l'ACD) avec des précisions sur les points litigieux par notre expert comptable, Monsieur Eric PATUREL. 4000 € et 2000 € de dépenses ainsi que 2500 € de frais remboursement n'apparaissent pas dans le bilan 2016. Notre expert comptable vérifiera les comptes.

**Budget prévisionnel pour l'année 2017 :**

Compte tenu des frais fixes et des remboursements de prêts contractés par l'ACD ( 25000 € en 2015 et 50 000 € en 2017) afin d'éponger les dettes antérieures (prudhomme, vols), la somme nécessaire pour le fonctionnement annuel de l'ACD est de 16 000 €. La vente des locaux est inéluctable afin d'avoir une avance de trésorerie tous remboursements effectués et de trouver des locaux en location plus petits entraînant moins de frais de fonctionnement.

Sous réserve de vérification des comptes par notre expert comptable, le bilan financier ainsi que le budget prévisionnel 2017 sont votés et ce à l'unanimité des Présents/Représentés.

**Les recettes actuelles se composent de :**

- Les adhérents.
- Les stages de récupération de points du permis de conduire.
- Les loyers (CNPA, PRO'ACTIF).
- Organisation d'un LOTO.
- Location de salles de réunion

Il est primordial d'attirer de nouveaux adhérents et pour ce faire il faut absolument trouver des activités ou centres d'intérêts motivant une adhésion.

*Quatrième résolution :*

**Présentation de l'actuelle constitution du Conseil d'Administration :**

- Christian SIMONETTI
- Alain FREYSSINET
- Robert BONNIOT
- Martial REDA
- Valérie JORQUERA
- Guy PÊCHE
- Christian BARBASSAT
- Gilles BONATO
- Patrick CLAIN
- Gérard DALMASSO
- Jean-Pierre MILAN
- Gérard MOURLOT
- Jean OLTRA
- Didier CAROFF
- Alain BRUCKMAN

**Présentation des personnes sortantes se représentant à un poste d'administrateur :**

- Robert BONNIOT
- Christian SIMONETTI
- Martial REDA
- Gérard DALMASSO
- Jean OLTRA

Après un vote à bulletins secrets, ces 5 personnes sont élus à l'unanimité des votants (47 votants).

Un Conseil d'Administration sera convoqué dans les prochains jours afin de constituer un CA de 15 personnes, comme le prévoit les statuts. Si nombre supérieur à 15 personnes, ces personnes non titulaires seront nommées Administrateurs suppléants.

Cinquième résolution : Questions diverses :

Le contrat d'assurance prévoyant le rapatriement du véhicule n'étant pas suffisamment explicite, il sera envoyé à chaque adhérent une information précise sur ce contrat rapatriement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.

Le Président

Christian SIMONETTI

La secrétaire

Valérie JORQUERA